

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Les pays agissent en faveur d'un passage plus sûr pour les oiseaux migrateurs**

#### **La conférence s'entend sur des mesures visant à contrer les menaces liées au changement climatique et à accroître la protection des espèces individuelles et des oiseaux marins**

**Durban, 8 décembre 2018** – Après cinq jours de discussions intensives mais toujours constructives, la 7<sup>e</sup> session de la Réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est parvenue à une conclusion positive à Durban, Afrique du Sud.

La Réunion triennale des Parties (MOP) est le principal organe décisionnel de l'Accord. Parmi les principales décisions prises à Durban figurent l'adoption du Plan stratégique et du Plan d'action pour l'Afrique pour la période 2019-2027, ainsi que l'accord sur des plans d'action par espèce clés, axés sur certains des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie les plus charismatiques et menacés le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie.

Jacques Trouvilliez, Secrétaire exécutif de l'AEWA a déclaré : « Cette MOP marque une étape importante dans l'histoire de l'AEWA, car nous avons adopté un nouveau Plan stratégique et un Plan d'action pour l'Afrique pour la prochaine décennie. Les Parties ont accompli un travail considérable, ici à Durban, pour parvenir à un consensus sur tous les sujets. Avec ce mandat, tous les pays seront en mesure de travailler ensemble pour assurer l'avenir des oiseaux d'eau le long d'une voie de migration qui s'étend de la pointe de l'Afrique au Haut-Arctique en passant par le Moyen-Orient. »

Concernant le Plan pour l'Afrique, Barirega Akankwasah, Point focal national de l'AEWA pour l'Ouganda et Vice-président de la MOP7 de l'AEWA a déclaré : « Le Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique offre un cadre renouvelé pour répondre aux problèmes actuels de conservation des oiseaux d'eau en Afrique. Toutes les Parties contractantes et tous les partenaires de l'AEWA devraient soutenir sa mise en œuvre. Le Plan améliorera sans aucun doute l'état de conservation des oiseaux d'eau en Afrique et le long de la voie de migration. »

La MOP7 s'est tenue sous le thème : « Par-delà 2020 : Façonner la conservation des voies de migration pour l'avenir ». Les délégués ont examiné les rapports sur l'état de conservation des espèces couvertes par l'Accord et les impacts du plastique sur les oiseaux d'eau. De même, ils ont hiérarchisé les travaux sur les oiseaux marins, considérés comme étant parmi les groupes d'espèces d'oiseaux les plus menacés dans le monde.

Les Parties ont adopté un certain nombre de plans d'action et de plans de gestion internationaux par espèce (ISSAP et ISSMP) tout en retirant ceux concernant la Bernache cravant et la Glaréole à ailes noires, et en prolongeant de dix ans la durée des plans en faveur de la Bécassine double, du Fuligule nyroca, du Flamant nain, de la Spatule blanche, de la Barge à queue noire, de l'Érismature maccoa, du Râle à miroir et du Crabier blanc. L'ISSAP pour l'Oie naine a été prolongé de trois ans, jusqu'à la MOP8. De nouveaux ISSMP pour la Bernache nonnette et l'Oie cendrée ont en outre été adoptés.

L'une des autres résolutions adoptées porte sur la contribution de l'AEWA aux Objectifs d'Aichi et la pertinence de l'Accord pour les Objectifs de développement durable, le renforcement de la surveillance des oiseaux d'eau migrateurs, les conseils sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'AEWA, les voies de migration résilientes au changement climatique et les dispositions financières et institutionnelles.

« Parmi les nombreuses menaces auxquelles les oiseaux d'eau doivent faire face figurent les effets du changement climatique en tant que facteur clé du déclin des espèces. Nous nous efforçons de rendre la voie de migration plus résiliente au changement climatique et bien sûr, nous avons besoin de la participation de tous pour lutter contre ces effets, non seulement sur les habitats mais aussi sur les oiseaux eux-mêmes, » a déclaré Jacques Trouvilliez.

« Les grandes forces de l'AEWA sont ses décisions scientifiques et la bonne coopération entre ses pays membres, de l'Europe du Nord à l'Afrique australe. Pour atteindre ses objectifs, le traité s'appuie également sur les efforts de personnes très dévouées et d'organismes locaux et nationaux. »

En reconnaissance de ces efforts, le Prix de l'AEWA pour la conservation des oiseaux d'eau a été établi en 2005 pour récompenser les personnes, ainsi que les organisations et entreprises gouvernementales et non gouvernementales, qui ont apporté une contribution significative à la conservation à long terme et à l'utilisation durable des oiseaux d'eau dans la région d'Afrique-Eurasie.

Prix de la conservation 2018 de l'AEWA dans la catégorie individuelle a été décerné à Ohad Hatzofe, écologiste aviaire de l'Autorité israélienne de la nature et des parcs, tandis que l'Agence égyptienne des affaires environnementales a remporté ce prix dans la catégorie institutionnelle.

Les prix ont été remis lors d'une cérémonie spéciale, le jour de l'ouverture de la réunion, au cours de laquelle David Stroud MBE, ornithologue senior du Comité conjoint pour la conservation de la nature, a également été déclaré président honoraire, ayant été à la base de l'AEWA depuis son tout début et ayant largement contribué à son élaboration et à sa mise en œuvre.

La Norvège et l'Union européenne ont été reconnues « Championnes » de la conservation des oiseaux, respectivement pour leur soutien au Programme européen de gestion des oies et à l'Initiative africaine de l'AEWA. Lancé en 2014, le Programme des Champions des espèces migratrices offre un volet d'initiatives pour les donateurs désireux de s'engager pour trois ans ou plus dans la mise en œuvre d'un vaste programme ciblant une espèce, un groupe d'espèces ou une question transversale.

La MOP7 a attiré un total de 289 participants, dont des délégués représentant 56 des 78 Parties, 10 Parties non-contractantes et 42 observateurs d'ONG, d'OIG et de la presse, faisant de cette réunion l'une des plus importantes de l'histoire de l'Accord. La prochaine Réunion des Parties se tiendra en Hongrie en 2021.

***Pour des interviews ou pour parler à un expert, veuillez contacter :***

**Florian Keil**, Coordinateur de l'équipe conjointe de communication des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA. Tél. : + 27769406320. E-mail : [aewa-press@unep-aewa.org](mailto:aewa-press@unep-aewa.org)

**Veronika Lenarz**, Information du public, Secrétariat PNUE/CMS  
Tél. : +49 (0) 228 8152409, E-mail : [aewa-press@unep-aewa.org](mailto:aewa-press@unep-aewa.org)

[AEWA MOP7 Newsroom](#)

Réseaux sociaux : @unep\_aewa #aewamop7

## Notes pour les éditeurs

### **À propos de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est un traité intergouvernemental dédié à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs qui suivent la voie de migration d'Afrique-Eurasie au cours de leur voyage. L'Accord couvre 254 espèces d'oiseaux qui dépendent d'un point de vue écologique des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel. Le traité couvre 119 États de l'aire de répartition allant de l'Europe et de parties de l'Asie et du Canada, au Moyen-Orient et à l'Afrique. Actuellement, 77 pays et l'Union européenne (UE) sont devenus Partie contractante à l'AEWA (au 1<sup>er</sup> octobre 2018).

[www.unep-aewa.org](http://www.unep-aewa.org)